

31 JUIL. 2006

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un dossier de candidature dans le cadre du premier appel à candidatures « Groupements de PME à l'export » que nous avons lancé au mois de mars dernier, à la demande du Premier ministre, afin de favoriser le développement des PME françaises sur les marchés étrangers. Nous vous en remercions.

Votre projet a fait l'objet d'une instruction attentive par UBIFRANCE et a été examiné par le comité de sélection que nous avons constitué, rassemblant les principaux partenaires du soutien à l'exportation. Malgré un avis positif de ses membres, le comité a estimé que votre dossier ne répond pas totalement, en l'état, aux objectifs que nous avons fixés dans le cadre de ce dispositif.

Votre projet a toutefois retenu notre plus vif intérêt et il nous semble qu'il pourrait aisément être précisé et adapté pour correspondre plus pleinement à la finalité du programme « Groupement de PME à l'export ». Nous serions donc très heureux que vous puissiez à nouveau déposer une demande dans le cadre du prochain appel à candidatures afin de pouvoir bénéficier, dans ce cadre, et de façon prioritaire, du label « Groupement de PME à l'export » et de l'aide financière du ministère des PME qui y est associée.

A cette fin, nous avons demandé à UBIFRANCE de prendre rapidement contact avec vous pour vous aider, si vous le souhaitez, à aménager votre projet et à préparer votre nouvelle demande.

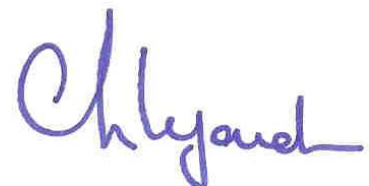
Nous tenons, par ce courrier, à vous manifester notre soutien et nos encouragements dans votre démarche qui répond parfaitement à un des objectifs prioritaires du gouvernement : soutenir les PME les plus innovantes et les plus dynamiques qui souhaitent conquérir de nouveaux marchés à l'étranger. Elles constituent en effet, le fer de lance de la croissance et de l'emploi dans notre pays.

Nous vous invitons également à utiliser les autres mesures mises en place par le Gouvernement en faveur des groupements, dont vous trouverez le détail dans la plaquette Cap Export ci-jointe.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Renaud DUTREIL



Christine LAGARDE